

- **Pour qui ?**

Ces activités sont destinées aux enfants non scolarisés accompagnés par leur assistante maternelle ou leur garde d'enfants à domicile.

- **Quand et où ?**

Elles se déroulent les matins (selon le calendrier ci-joint) au Relais Petite Enfance (Salle d'activités, 1 rue des Alpes à Ottmarsheim) (cf. zoom sur les activités).

Le planning est disponible jusqu'au 31 décembre 2023, le programme de janvier à juillet 2024, vous sera communiqué à la fin de l'année 2023, votre inscription sera automatiquement reconduite en janvier 2024.

**Les modalités d'accueil et les accueils sont susceptibles d'évoluer. La responsable du Relais se réserve le droit de reporter ou d'annuler une activité si les conditions météorologiques ou de sécurité n'étaient pas remplies.**

- **Pourquoi ?**

- Pour l'enfant : **Favoriser son développement et son éveil** en lui proposant des activités qui répondent à ses besoins ; **Se socialiser lors de temps collectifs** et **s'ouvrir** à la richesse de la rencontre avec les autres (en dehors de leurs cercles familiaux) ; **Favoriser son autonomie** en encourageant et en soutenant ses initiatives ; **Stimuler ses capacités de gestion des frustrations** (respect des règles, interdits, partage).

- Pour les professionnels : Permettre **l'observation de l'enfant** dans un lieu de vie différent ; Partager un **moment privilégié avec l'enfant** accueilli ; **Partager des compétences** ; **Se créer un réseau**.

- **Quelques règles d'or :**

**Les inscriptions :**

- Pour garantir de bonnes conditions d'accueil, le nombre d'enfants et de participants est limité et les **activités sont proposées sur inscriptions**. Les inscriptions se font pour une année scolaire pour les activités d'éveil « Touche à Tout » et « Pirouette » et sur inscription ponctuelle pour les autres activités.

*Il est possible de participer aux activités au cours de l'année ou d'y participer ponctuellement —> Contactez la responsable du Relais pour connaître les modalités.*

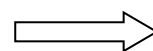
- La date limite des inscriptions pour les activités d'éveil «Touche à Tout» et « Pirouette » est fixée **au 6 septembre 2023**.

- L'assistante maternelle devra remettre à la responsable les documents suivant :

✕ Les autorisations parentales pour chaque enfant et valables pour l'année scolaire en cours.

✕ L'autorisation de prise d'images pour l'année scolaire en cours datée et signée.

✕ Le bordereau « Respect des règles d'or » pour l'année en cours daté et signé.



- **Suite des règles d'or**

**L'accueil :**

- **Le respect des horaires** est souhaité pour le bon fonctionnement de l'activité et pour ne pas perturber les enfants. Un temps d'accueil est prévu pour laisser à chaque enfant la possibilité d'ôter ses chaussures, accrocher son manteau, se laver les mains... et ainsi favoriser son autonomie.
- Les enfants doivent pouvoir se mouvoir et se salir : **des vêtements confortables qui ne craignent pas les salissures sont souhaités.**
- Pour des raisons de sécurité et statistiques, **un émargement par l'assistante maternelle est obligatoire à l'arrivée.**
- **Un lavage des mains des enfants et des adultes** est obligatoire avant l'entrée dans la salle d'activités.
- **Dans la mesure du possible**, si un enfant ou l'assistante maternelle présente des **symptômes d'une maladie contagieuse** (telle que la Covid, Varicelle, Roséole, bronchiolite, gastro-entérite,...), la participation à l'activité n'est pas souhaitée. Si les symptômes apparaissent les jours qui suivent l'activité du Relais, l'assistante maternelle et/ou le parent, devra en **informer la responsable du Relais.**
- En cas d'absence, l'assistante maternelle devra informer la responsable du Relais dans les meilleurs délais.

**Pendant l'atelier :**

- L'enfant reste **sous la responsabilité de son assistante maternelle**. Il pourra ponctuellement suivre une autre professionnelle ou l'animatrice pour une activité en petit groupe mais uniquement s'il est prêt à le faire et si son assistante maternelle donne son accord (Ceci dans le cas où l'assistante maternelle s'occuperait également d'un bébé par exemple).
- **Les enfants ne doivent jamais rester seuls dans une pièce.**
- **Respecter les envies et les rythmes de l'enfant** : qu'il fasse ou qu'il ne fasse pas. L'assistante maternelle accompagne l'enfant dans ses découvertes (rassure, encourage, valorise sans faire à sa place...)
- Les professionnelles doivent être **centrées sur les enfants**. Une attitude d'observation est requise pour laisser le temps et la possibilité à l'enfant d'exprimer ses désirs, ses besoins et ses propres émotions. L'assistante maternelle sera invitée à se mettre à la hauteur des enfants (sur une petite chaise ou assise au sol durant l'activité).
- En présence des enfants, les adultes doivent **être attentifs à la nature de leurs échanges et au vocabulaire** employé.
- Pour ne pas perturber les enfants dans leur activité et privilégier leur concentration, **la prise de photos devra être limitée**. Il est possible de filmer quelques secondes un enfant en activité mais **les autres personnes doivent en être informées en amont. La prise de photos des enfants non autorisés à la prise d'image est formellement interdite.**
- L'utilisation du téléphone portable ne pourra se faire qu'à cet effet. Les adultes veilleront à ne pas répondre à un appel ou à un sms pendant l'activité (sauf situation d'urgence).
- **Il est interdit de diffuser toute information ou photo concernant le Relais ou les activités d'éveil sur les réseaux sociaux.**



## Les activités d'éveil « Touche à Tout »

**Animées par :** Joanne Kiehl, l'animatrice du Relais.

En partant des centres d'intérêt et des besoins du tout petit, l'animatrice, en collaboration avec les assistantes maternelles, proposera différentes activités adaptées aux jeunes enfants. Les thématiques seront variées : jeux libres, motricité, histoires, manipulation d'objets et de supports sensoriels, créations, sorties. L'ouverture à l'art, à la culture et à la nature sera recherchée.

Ponctuellement des intervenants extérieurs pourront être présents.

**Quand :** Les matins (selon le planning joint en annexe)

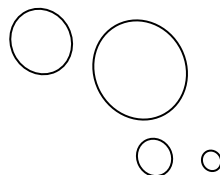
**Lieu :** Salle d'activités du Relais  
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

**Horaire :** de 9h00 à 10h30

**Inscription :** Annuelle grâce au bulletin d'inscription envoyé par courrier ou par mail **avant le 6 septembre 2023**.  
(Possibilité d'y assister ponctuellement en contactant l'animatrice)

2 groupes sont organisés (groupe A / groupe B)

Nombre de places limité



## Les activités « Pirouette » :

**Animées par :** Alexandra Keiling, éducatrice sportive spécialisée en motricité du Tout Petit et Joanne Kiehl, l'animatrice du Relais.

Développer l'autonomie de l'enfant et sa confiance en soi en accompagnant les non marcheurs vers les différentes étapes qui mènent à la position debout : retournement, ramper, 4 pattes... Et les marcheurs vers la découverte de la motricité libre : rouler, se déplacer, grimper, sauter, courir...

**La participation à la 1ère séance est recommandée, elle apportera aux assistantes maternelles une partie théorique avant de mettre en pratique avec les enfants accueillis.**

**Quand :** Les mardis (selon le planning joint en annexe)

**Lieu :** Salle d'activité du Relais  
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

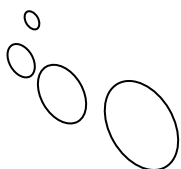
**Horaire :** 1ère séance : de 9h00 à 10h30

Groupe pirouette 1 : de 9h00 à 10h00

Groupe pirouette 2 : de 10h00 à 11h00.

**Inscription :** Annuelle grâce au bulletin d'inscription envoyé par courrier ou par mail **avant le 6 septembre 2023**

Nombre de places limité





# ZOOM sur les activités d'éveil ponctuelles



## À'MUSÉE VOUS

Un moment d'éveil culturel pour les jeunes enfants...

Une visite interactive et sensorielle est proposée aux jeunes enfants pour découvrir les œuvres d'art exposées au Musée. Tous les sens des enfants seront mis en éveil grâce aux activités déclinées pour bien regarder les tableaux.

**Quand** : Selon planning ci-joint

**Lieu** : Au musée des Beaux-Arts, 4 place Guillaume Tell à MULHOUSE (Stationnement possible au Parking Passage de la Réunion pour 2,50€ la matinée)

**Horaire** : de 9h20 à 10h30.

(les horaires pourront être ajustés)

**Inscription** : avant chaque activité par mail (l'inscription n'est pas automatique pour toutes les activités)

**Nombre de places limité**

Ces ateliers sont organisés avec les RPE de la M2A et les musées de la ville de Mulhouse.

**D'autres activités pourront se rajouter en cours d'année, suivez l'actualité du Relais :**

- Sur sa page Facebook Relais Petite Enfance SPLEA
- En consultant régulièrement vos mails.

Les horaires et les lieux pourront être modifiés en fonction du nombre d'enfants inscrits, de la thématique de l'activité ou de la situation sanitaire.

## Le Relais en Libre Accès

La responsable du Relais vous propose d'accéder librement à la salle d'activités du RPE. Les assistantes maternelles proposeront des jeux et des activités adaptés à l'âge et au développement des enfants.

Chaque assistante maternelle s'engagera à :

▫ respecter les règles d'or énoncées pour les ateliers d'éveil du Relais.

▫ ranger la salle avant leur départ.

La responsable sera présente dans le bâtiment mais n'animera pas ces temps. **Seules les assistantes maternelles participantes régulièrement aux autres activités pourront avoir accès au Relais en Libre Accès.**

**Quand** : Les vendredis (selon le planning joint en annexe)

**Lieu** : Salle d'activité du Relais (1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

**Horaire** : de 9h00 à 10h30

**Inscription** : avant chaque vendredi

**Nombre de places limité**

## Activités ATOLL :

**Animées par** : Stéphanie HUG, directrice de la crèche à Ottmarsheim et Joanne KIEHL, responsable du Relais.

Le Relais Petite Enfance et les crèches travaillent ensemble pour mettre en œuvre des activités. Le but est d'offrir des temps d'activités courts mais riches à tous les enfants de 3 mois à 4 ans du territoire. Ces activités sont ouvertes aux enfants accompagnés par leur assistante maternelle, parents, grands-parents ou garde d'enfants à domicile.

**Quand** : Une fois par mois (selon le planning joint en annexe)

**Lieu** : lieux variables (cf programme ATOLL)

**Horaires** : de 9h15 à 10h30

**Inscription** : 1 semaine avant chaque activité sur [splea68.fr](http://splea68.fr) rubrique inscriptions / activités ATOLL.

